

**Message de la Présidente du Conseil d'Etat
à l'occasion de la commémoration de l'indépendance neuchâteloise, le 1er mars 2002**

Y a-t-il encore un sens, aujourd'hui, en 2002, de commémorer la Révolution neuchâteloise et de consacrer la journée du 1^{er} mars à des événements déjà vieux de 154 ans ?

C'est par un oui convaincu que je répondrai à cette question. La liberté et la démocratie ne sont en effet ni tombées du ciel, ni acquises à jamais. Elles sont à conquérir et à perfectionner jour après jour, sans relâche.

Ainsi, ce n'est pas un hasard si, un siècle et demi après la Révolution, nous venons de nous donner une nouvelle Constitution qui nous régit depuis le début de cette année. C'est un texte moderne dont certaines audaces se situent dans le droit fil de l'esprit de 1848.

C'est ainsi que le corps électoral neuchâtelois s'est agrandi, depuis le 1er janvier de cette année, de 22'000 nouveaux électeurs et électrices étrangers établis et ayant résidé dans le canton pendant 5 ans. Nous saisissons cette occasion pour leur souhaiter une nouvelle fois la bienvenue étant convaincue qu'ils sauront enrichir la vie politique de ce canton de leur sensibilité et de leur vécu.

Les Neuchâtelois ont toujours été ouverts au monde et l'un des objectifs prioritaires de 1848 était que notre canton puisse pleinement s'ouvrir à la Suisse et devenir un membre à part entière de cette Confédération helvétique qui avait pris, après des difficultés sérieuses, l'option de la modernité.

Or, par une malice du calendrier, ce week-end, le corps électoral neuchâtelois, à l'image de tous les Suisses, devra se prononcer sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Il s'agit, là aussi, de choisir entre l'ouverture au monde et le repli sur soi. Bien heureusement, tout laisse à penser que notre canton choisira la première alternative, à savoir la participation au concert des nations et au maintien de la paix plutôt qu'une voix aussi stérile que solitaire. Pussions-nous être suivis par la majorité des autres cantons et du peuple suisse !

Au milieu de la grisaille et de la morosité qui le menacent trop souvent, un peuple a besoin, pour progresser, de grands projets. Si ceux-ci ne peuvent pas tous se réaliser pleinement, ils nous donnent le souffle nécessaire à relever les défis que nous lance l'avenir et ses incertitudes.

L'Expo 02 qui va ouvrir ses portes tout prochainement, n'est-elle pas un projet important pour notre canton, pour la région des Trois-lacs et pour la Suisse entière ? Malgré son caractère éphémère, l'Expo 02 est l'occasion unique pour notre pays de se rassembler pour découvrir, réfléchir et fêter ensemble. Et c'est bien sûr pour notre canton, quelque peu en marge des grands axes, quelque peu périphérique, l'occasion de mieux se faire connaître du reste de la Suisse. Et, ce rendez-vous, nous entendons ne pas le rater. Nous avons besoin de toutes et tous pour se faire les ambassadeurs de notre région, pour accueillir nos hôtes de telle manière qu'ils aient envie de revenir.

Notre canton souffre de sa situation périphérique. Les pôles économiquement forts se renforcent à fur et à mesure. Nos problèmes pourraient se prolonger, voire s'aggraver si nous n'y prenons pas garde.

Il n'y a pas de remède miracle pour changer les choses. Mais il y a au moins une nécessité à laquelle je vous invite à vous rallier en ce jour d'anniversaire de la République.

Cette nécessité est celle de développer des visions communes à l'ensemble du canton. Au Haut comme au Bas et aux vallées. Nous ne pouvons nous targuer de notre ouverture au monde et continuer à cultiver un régionalisme étroit qui nous affaiblit. Pour aller de l'avant, il n'y a qu'une façon de faire: c'est d'être unis et de développer des stratégies pour offrir de réels centres de compétences qui nous permettent de nous positionner comme une région forte. Cette manière de voir les choses nécessite peut-être aussi une révolution dans certains esprits. Et si nous la commençons aujourd'hui ?

Au nom du Conseil d'Etat neuchâtelois, je forme des vœux sincères et chaleureux pour que la fête du 1er mars 2002 soit l'occasion de réflexions positives pour l'avenir du canton, dans la perspective du développement des meilleures conditions d'existence possibles pour ses habitants.

Monika Dusong
Présidente du Conseil d'État

Neuchâtel, le 26 février 2002